

Rejoignez la communauté d'Abokine !



En rejoignant la communauté des artisans d'Abokine, vous avez la garantie de :

- 🏠 La mise à disposition de l'**Espace Abokine** qui vous permet de créer et suivre vos chantiers
- 😊 Un **accompagnement** assuré par une équipe sympathique et compétente et un interlocuteur référent
- 🔍 Une **étude attentive de vos dossiers** pour garantir la conformité de vos chantiers
- ⌚ Des **délais de traitement** les plus courts possibles et une présentation de vos dossiers au Pôle National des Certificats d'Économies d'Énergie (PNCEE)
- 📄 La **réalisation de contrôles** téléphoniques et sur site requis conformément aux exigences du dispositif CEE
- 💰 Le **versement de la prime** selon les modalités définies ensemble en début de partenariat
- 📧 Des **informations régulières** sur les changements affectant le dispositif via des newsletter, des campagnes d'information, notre site www.abokine.com, etc.

Nous comptons également sur vous !

- 🚫 Ne pas recourir au démarchage téléphonique et tout autres pratiques commerciales déloyales
- 📅 Confiez-nous des **dossiers initiés après la signature** de la convention (cf. date d'édition du devis)
- 👍 Présentez votre demande d'aide à **un seul délégataire** : un chantier = une seule demande de prime !
- ✓ Disposez d'un **RGE valide** dans le domaine de travaux concernés par vos chantiers à la date d'acceptation du devis
- 🤝 Limitez le recours à la sous-traitance dans le respect de la certification
- 📄 **Informez-nous de tout changement** pouvant affecter le partenariat : déménagement, nouveau domaine RGE, suspension de RGE, changement de gérant, changement d'interlocuteur CEE, recourt à la sous-traitance, ouverture d'une procédure collective, etc.
- 🔗 Réalisez vos **chantiers** conformément aux exigences de performance dictées par les fiches d'opérations CEE et dans le respect des DTU, DTA et avis techniques applicables
- ⚡ **Transmettez les documents** justificatifs de vos dossiers via l'Espace Abokine dans les 3 mois suivant l'émission de la facture et consultez régulièrement cet espace pour assurer le suivi de vos chantiers
- 🔧 **Réintervenez rapidement** si une anomalie est constatée sur votre chantier
- 👂 **Tenez-vous informé** (ainsi que votre équipe) des évolutions du dispositif